

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 77 (1950)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Où le patois vivra longtemps encore  
**Autor:** Chessex, Albert / Mercanton, P.-L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227303>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Où le patois vivra longtemps encore

par Albert Chessex

*Si vous le voulez bien, amis lecteurs, nous reprendrons notre promenade à travers les noms de famille de chez nous. Il s'agit toujours, bien entendu, de ceux qui sont conservés tels quels en dépit des siècles, sous leur forme primitive, celle de nos dialectes romands.*

Une catégorie de patronymes que nous n'avons guère explorée jusqu'ici, ce sont les liens de parenté. Ils ne sont pas très nombreux. Citons *Valet* qui, en patois, ne signifie pas domestique, mais fils, garçon ; *Bonvalet*, qui existe aussi chez nous sous sa forme traduite : Bonfils. Le diminutif de *Valet* — vous avez remarqué sans doute la richesse de nos patois en diminutifs — c'est *Valloton (Vallotton)*. Tout le monde sait que *Besson* veut dire jumeau, mais peut-être le sens de *Quain (Lequin, Lequint)* est-il moins connu. C'est le nom que l'on donnait au cadet de la famille, au plus petit, au plus faible, au « culot ». (Sens propre : quint = cinquième, comme Charles-Quint ; de là le sens de petit doigt dont celui de culot est tiré par métaphore). *Gindroz (Gindraux)* ressemble assez à *Gendre* pour qu'on s'en aperçoive, de même que *Bastardot (Bastardoz)* à *hâtard*, enfant illégitime, ou que *Filliol* à *filleul*. Quant à *Bifrare*, beau-frère, c'est peut-être un terme de parenté, mais les preuves manquent. Il peut avoir servi à différencier deux frères dont l'un était beau, à moins que — il ne faut jamais perdre de vue cette possibilité — il n'ait été appliqué par dérision précisément à celui qui n'était pas beau...

Avec les noms de choses, nous retombons dans les probabilités, les hypothèses, les incertitudes, quand ce n'est pas dans l'ignorance totale et sans remède. *Rouet*, en patois vaudois, se dit *Bergoz*, et *Breguet* à Neuchâtel. On incline à penser que ce sobriquet, devenu patronyme, fut donné

jadis à des gens qui bavardaient sans cesse. On peut supposer que l'ancêtre surnommé *Carteret*, chopine, mesure d'un quart de pot, buvait régulièrement son carteret à l'auberge, mais qui tirera l'affaire parfaitement au clair ? *Pau* est la forme patoise de *pal*, c'est-à-dire *pieu*, *piquet*. Il n'est pas impossible qu'on ait appelé *Paux* un homme connu pour sa raideur (on dit encore : raide comme un pau), ou qui se tenait toujours très droit. Celui qui fut baptisé *Bacon* (diminutif *Baconnet*) était-il exceptionnellement gras, ou était-ce un grand mangeur de lard ? Mystère.

Et quelles suppositions faire en présence de *Billon (Billion)*, tronc d'arbre abattu et ébranché, ordinairement moins long que la bille, de *Caron (Carron)*, brique servant au carrelage ou à la construction des murs, de *Carrel*, ancienne forme de carreau, de *Cavat*, cava, cave, de *Dovat*, dova, douve, de *Goy*, serpe, de *Palaz*, pala, pelle, de *Troillet (Trollet)*, petit pressoir, ou de *Waridel*, dévidoir ? Voilà sans doute de quoi mettre en branle les imaginations, mais qui pourra se flatter de tenir une certitude ?

Si, pour échapper à l'obsession de toutes ces énigmes, nous nous réfugions chez les noms d'origine ou de voisinage, nous aurons beaucoup moins souvent l'impression — pénible à la longue — de notre ignorance et de notre incapacité. Dès notre premier contact avec cette classe de patronymes, nous nous sentirons soulagés et nous reprendrons confiance en notre intelligence. Voici *Gruaz*, qui était

au moyen-âge le nom des habitants du comté de Gruyères ; *Comba* (*Combaz, Décombaz*), désignant ceux qui demeuraient dans une combe, une vallée, un vallon, une dépression du sol de forme allongée (c'est un des trop rares mots celtiques qui aient survécu) ; *Delavaux* (*Dévaud, Dévaux, Devaud, Devaux*), autant de noms donnés évidemment à des gens qui habitaient dans un val, en patois une vau, dans un vallon. (La vau est généralement plus étroite et plus profonde que la combe.) *Bonnavaux* avait la chance d'être établi dans un bon vallon, un vallon fertile.

La maison des *Frêtes* était perchée sur la crête, sur l'arête d'une colline ou d'une montagne ; celle des *Luy* (dimin. *Luyet*), dans le voisinage d'une paroi de rocher ; celle des *Mollard* sur une éminence, une hauteur, une butte ; celle des *Forclaz* sur un petit col ou dans son voisinage, à moins que, partis de l'un des villages de ce nom, ils soient allés s'établir dans une autre localité.

Essayons maintenant de nous attaquer à des patronymes un peu moins faciles à interpréter. Pourquoi un homme fut-il surnommé *Apothéloz*, c'est-à-dire apôtre ? On appelait apôtres, dit le précieux Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand de William Pierrehumbert, les jeunes ecclésiastiques sans poste fixe. Serait-ce la clé du problème ? Ou ne s'agirait-il pas plutôt d'un sobriquet ironique ? Ne disons-nous pas aujourd'hui encore, en parlant d'un quidam fâcheux : C'est un drôle d'apôtre ! Que penser de *Prodoillet* ? Il semble bien que ce nom signifie prau doillet, assez douillet, et qu'on en ait affublé un individu douillet, délicat, ami de ses aises et de son bien-être, craignant la pluie et le froid. Et quel peut bien être le sens de *Tamarcaz* ? On peut, semble-t-il, reconnaître le verbe tarâ, gâter, endommager, et le substantif marca, marque, signe, indice. Mais à quels événements

lointains ce nom fait-il allusion ? Quelle marque l'ancêtre avait-il endommagée ? Il s'agit très probablement des marques domestiques qui étaient autrefois très répandues, alors que la plupart des gens ne savaient ni lire ni écrire. Ces marques, encore utilisées dans certaines régions montagneuses, étaient des signes de propriété. On les trouvait « sur les bornes, les poteaux servant de clôture, au-dessus de la porte des maisons, sur les façades et dans les chambres, sur les ustensiles les plus divers, sur les cornes du bétail ». (Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.)

Nous terminerons par un nom pittoresque et sympathique entre tous : *Benvegnin*. Traduit en français, Bienvenant, on le trouve aussi comme patronyme vaudois. Benvegnin ! Qui vient, qui croît, qui prospère bien ; bien constitué, qui a bonne façon, avenant, agréable, et, par une légère mutation de sens : bienvenu.

\* \* \*

Nous avons reçu d'un ami et aimable correspondant du *Nouveau Conteur*, la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

*Mon cher Rédacteur,*

*Je viens de lire avec un très grand intérêt, dans le numéro de ce jour, l'article consacré aux noms de famille romands par M. Albert Chessex. Il me suggère la réflexion que voici :*

*Nos patois sont de la famille dite — Jules Ronjat — des parlers franco-provençaux. A qui connaît un peu le dialecte rhodanien, illustré par Mistral, la chose est évidente. Le Rhône, la grande voie de pénétration — avec d'autres — de la civilisation antique chez nous, relie nos patois avec les dialectes méridionaux. Il convient donc de rechercher en aval l'explication de noms au premier abord incompréhensibles. Voici, en l'espèce, ce que je trouve pour deux noms qui embarrassent M. Chessex :*

*Béboux : le provençal dit : faire la bebo, le bête, pour faire la moue, la grimace à quelque chose de désagréable. Je penche à croire que Béboux signifiait : l'homme qui fait la bête,*

la moue, la « potte », comme nous disons volontiers, mot qui a son équivalent provençal dans pot = bouche, lèvres. Je croirais volontiers que Potterat a aussi cette signification plutôt que celle de potier. Mais je n'y insiste pas.

Quant à Rimaz, je le ferai, sans hésiter, pour affirmer qu'en provençal rima signifie roussi par brûlure, gratiné, etc. (exemple : une nappe roussie par un fer à repasser trop chaud, qui y a laissé des taches brunes ou rousses). Ceci s'accorde d'ailleurs avec l'emploi du terme pour désigner un pelage à taches ou zébrures foncées sur clair.

Peut-être le porteur du nom de Rimaz — le premier — était-il polychrome de poil ou avait-il été brûlé à la face, ou encore était-il simplement de teint très rouge ou plutôt halé ?

Peut-être ceci intéressera-t-il vos lecteurs ?

Alors disposez-en à votre gré. Je vous salue cordialement et le Conteur avec.

P.-L. Mercanton.

Ayant donné connaissance de cette lettre à M. Albert Chessex, comme il se devait, celui-ci nous a adressé le bref commentaire ci-dessous :

C'est Albert Dauzat qui fait dériver Potterat de « potier », mais, malgré la haute autorité de ce linguiste célèbre, je crois que M. Mercanton doit avoir raison. Mon article était imprimé quand j'ai trouvé sur ce point l'avis de Marc-à-Louis (M. Jules Cordey) qui concorde avec le sien. Quant à Béboux, je continue à penser, sans pouvoir le prouver, qu'il signifie « beau bois ».

Un grand merci à M. Mercanton.

Alb. C.

## Lettre au Syndic

Paris, le 25 janvier 1950.

Cher papa,

J'ai toujours affiché, depuis que j'ai l'âge de jouer au « yass », le mépris le plus total pour les jeux de hasard, tels que loterie ou tombola : non par esprit scientifique, mais pour la simple raison que je n'ai jamais réussi à gagner autre chose que la considération des organisateurs.

En fait, je ne suis parvenu qu'une seule fois à sortir de la corbeille un billet portant un véritable numéro, et non le traditionnel et ironique « merci » : c'était lors d'une tombola de boys-scouts, où tous les billets donnaient droit à un lot. Je tombai sur un vase de Chine, qui tomba à son tour sur une bouteille de Neuchâtel (qu'il est donc dur ce vin) quand je voulus m'en emparer.

Aussi, lorsque Buffet, qui achète régulièrement des dixièmes à la Loterie Nationale, me demanda l'autre jour, las sans doute de ne jamais rien gagner, de lui choisir un billet, j'entrevis la possibilité de lui faire perdre cette regrettable manie. Je mis comme condition que j'achèterais un billet entier de mille francs, pensant

ainsi le dégoûter à tout jamais de jeter son argent par les fenêtres.

C'était calculer finement. Si finement que, trois jours plus tard, Buffet gagnait soixante mille francs et clamait à qui voulait l'entendre que rien n'était plus passionnant que les jeux de hasard.

Inutile de te dire que j'étais abasourdi et que je me demandais anxieusement ce que l'avenir pouvait bien nous réserver comme tour de cochon.

Je ne tardai pas à le savoir, car Buffet me déclara tout net que le moment était venu d'acheter une automobile. Il me pria de l'accompagner sur le champ à la Porte de Vincennes où se tient un marché permanent de voitures d'occasion.

Ce qui fut fait. Nous suivîmes alors patiemment le vendeur, qui commença par nous montrer tout naturellement des modèles à 200 000 francs avec la plus exquise des complaisances. Comme Buffet lui déclara qu'elles étaient trop chères, il se fit moins courtois et passa à celles de 150 000 francs. Il n'eut pas plus de chance et, cessant de nous appeler messieurs long comme le bras, il nous vanta, sans plus de